



L'ENTREPRISE.AI

MODÈLE RÉDIGÉ — MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX · 974

Mémoire technique

VRD & voirie

Un mémoire complet, déjà rédigé. Remplacez les champs entre crochets par vos informations, supprimez ce qui ne concerne pas votre lot, et il est prêt à déposer.

Terrassements · soutènements · réseaux enterrés · voirie · clôtures · espaces verts

Les champs [entre crochets] sont les seuls à compléter

ÉDITION 2026 ♦ LOT VRD & VOIRIE

0 Notice d'utilisation

⚠ CETTE PAGE ET L'ANNEXE B SONT À SUPPRIMER AVANT DE DÉPOSER VOTRE OFFRE

Tout le reste du document — de la partie 1 à l'annexe A — est un **mémoire technique rédigé**, écrit à la première personne du pluriel, dans la forme attendue par un acheteur public. Il n'y a rien à réécrire : il y a des champs à compléter.

Les trois seules choses à faire

- ☐ **Remplacer chaque champ [entre crochets]** par votre information. Ils apparaissent en rouge et en gras. L'annexe B en donne la liste complète, regroupée par nature — vous pouvez la parcourir une fois et tout collecter d'un coup.
- ☐ **Supprimer les ouvrages absents de votre bordereau.** Ce modèle couvre un lot VRD complet. Si votre marché ne comporte pas de soutènement, supprimez la partie 7 : décrire un ouvrage qui n'existe pas montre que le document n'a pas été relu.
- ☐ **Vérifier le plan imposé par le règlement de la consultation.** Si le RC impose un cadre de réponse ou une liste de sous-critères, **son plan prime sur celui-ci** : reprenez nos parties dans son ordre et sous ses intitulés.

Ce que ce document contient déjà, et que vous n'avez pas à écrire

- ◆ Les modes opératoires, séquence par séquence, pour chaque nature d'ouvrage d'un lot VRD.
- ◆ Les points d'arrêt, les essais et les contrôles, avec leur formalisation — la partie que la plupart des offres traitent en trois lignes.
- ◆ Les dispositions de sécurité, de propreté de chantier et de gestion des déchets, écrites en actions concrètes.
- ◆ Les contraintes propres à La Réunion — saison cyclonique, pluies intenses, rocher, corrosion saline, délais maritimes — et la réponse apportée à chacune.
- ◆ Les normes, DTU et fascicules du CCTG applicables au lot.

La règle qui décide de votre note

Un acheteur qui lit trente offres repère en une minute un mémoire qui ne parle ni du chantier, ni du site, ni de l'entreprise. Ce document vous fait gagner les quatre cinquièmes du travail — **le cinquième restant, ce sont vos noms, vos chantiers, vos quantités et vos moyens**. C'est lui qui fait la différence entre « satisfaisant » et « très satisfaisant ».

Sommaire

1 — Présentation de l'entreprise	4
2 — Compréhension du marché et analyse du site	5
3 — Organisation générale et moyens humains	7
4 — Méthodologie de planification, phasage et délais	9
5 — Installation de chantier et travaux préparatoires	11
6 — Exécution : terrassements, déroctage, plateformes	12
7 — Exécution : soutènements et ouvrages en béton	14
8 — Exécution : réseaux enterrés	16
9 — Exécution : voirie, revêtements et accessibilité	18
10 — Exécution : clôtures, mobilier et espaces verts	19
11 — Travaux en site occupé et relations avec les riverains	20
12 — Sécurité et prévention des risques	21
13 — Processus qualité : contrôles, points d'arrêt, DOE	22
14 — Chantier propre : nuisances, déchets, SOSED	24
15 — Provenance des matériaux et économie circulaire	26
16 — Moyens matériels affectés au chantier	27
17 — Maîtrise des aléas et contraintes de La Réunion	28
18 — Insertion sociale et emploi local	29
19 — Nos engagements	30
Annexe A — Normes, DTU et référentiels applicables	31
Annexe B — Champs à compléter et check-list de dépôt	32

REPÈRE DE LECTURE

Les parties 6 à 10 sont la méthodologie d'exécution proprement dite : c'est le cœur noté du mémoire. Les parties 11 à 15 couvrent les sous-critères que la plupart des offres laissent vides — site occupé, sécurité, qualité, environnement, provenance des matériaux — et qui se notent séparément.

1 Présentation de l'entreprise

La société **[RAISON SOCIALE]**, **[forme juridique]** au capital de **[montant]** €, immatriculée sous le SIRET **[n° SIRET]** et établie à **[commune, 974]**, intervient depuis **[année de création]** sur les travaux de voirie et réseaux divers à La Réunion.

Nos moyens

Effectif	[nombre] salariés, dont [nombre] compagnons de production et [nombre] personnels d'encadrement.
Chiffre d'affaires	[CA N-1] € en [année] , dont [part] % réalisés en commande publique.
Qualifications	[qualifications QUALIBAT / FNTP / certifications détenues, avec leur n° et leur millésime]
Assurances	Responsabilité civile et garantie décennale souscrites auprès de [compagnie] , attestations jointes au dossier de candidature.
Implantation	Siège et dépôt à [commune] , à [distance ou temps de trajet] du site du chantier. Notre parc matériel et nos équipes sont mobilisables sur le site en [délai] .

Références de chantiers comparables

Les opérations ci-dessous, exécutées à La Réunion, présentent une nature d'ouvrages et un contexte comparables à ceux du présent marché.

OPÉRATION	MAÎTRE D'OUVRAGE	MONTANT HT	ANNÉE	NATURE DES TRAVAUX
[intitulé de l'opération]	[MOA]	[montant]	[année]	[ouvrages réalisés — reprendre les mêmes natures que le présent lot]
[intitulé de l'opération]	[MOA]	[montant]	[année]	[ouvrages réalisés]
[intitulé de l'opération]	[MOA]	[montant]	[année]	[ouvrages réalisés]

Les attestations de bonne exécution correspondantes sont jointes en annexe du présent mémoire.

Montage retenu pour ce marché

[Conserver le paragraphe qui correspond à votre montage et supprimer les deux autres.]

- ◆ **Titulaire unique.** Nous exécutons l'intégralité des prestations du lot avec nos moyens propres. Aucune sous-traitance n'est envisagée.
- ◆ **Titulaire avec sous-traitance déclarée.** Nous exécutons en propre **[chapitres du bordereau]** et confions **[nature des prestations]** à la société **[nom du sous-traitant]**, titulaire de **[qualification]**. La déclaration de sous-traitance DC4 est jointe **dès la remise de l'offre**, avec les attestations et références du sous-traitant.
- ◆ **Groupement.** Nous nous présentons en groupement **[solidaire / conjoint]** dont **[nom]** est mandataire. La répartition des prestations entre cotraitants figure au tableau joint.

Dans tous les cas, **un interlocuteur unique répond de la totalité du lot devant le maître d'ouvrage : [nom du conducteur de travaux]**, dont les coordonnées directes figurent en partie 3. Nos sous-traitants et cotraitants sont soumis aux mêmes exigences de sécurité, de qualité et de propreté que nos propres équipes, et participent aux réunions de chantier.

2 Compréhension du marché et analyse du site

Le lot [n°] — [intitulé exact du lot] de l'opération [intitulé de l'opération], situé à [commune / adresse], comprend l'ensemble des travaux de voirie et réseaux divers nécessaires à [objet : viabilisation de l'opération / requalification de la voirie / aménagement des abords...].

Consistance des travaux

Après examen du CCTP, des plans et du bordereau, nous retenons la consistance suivante :

NATURE D'OUVRAGE	QUANTITÉ PRINCIPALE	POINT DE VIGILANCE IDENTIFIÉ
Terrassements et plateformes	[m ³ / m ²]	[ex. présence probable de rocher au droit de ...]
Ouvrages de soutènement	[nombre / ml / m ²]	[ex. hauteur maximale, proximité de mitoyenneté]
Réseaux enterrés	[ml par réseau]	[ex. raccordement sur réseau existant en service]
Voirie et surfaces	[m ²]	[ex. maintien de la circulation riveraine]
Clôtures et équipements	[ml / unités]	[ex. délai d'approvisionnement des portails]
Espaces verts	[m ² / nombre de sujets]	[ex. garantie de reprise d'un an]

Position du lot dans l'opération

Un lot VRD ouvre l'opération et la referme. Il livre au lot gros œuvre une plateforme réceptionnée, dont dépend le démarrage de la superstructure ; il revient en fin d'opération, une fois le bâtiment hors d'eau, pour les revêtements définitifs, les équipements et les espaces verts. Il conditionne enfin la réception de l'ensemble de l'opération, puisque l'approbation des plans de récolement par les concessionnaires en dépend.

Nous en tirons deux conséquences dans notre organisation : la **remise de plateforme fait l'objet d'un procès-verbal contradictoire daté**, et les **démarches auprès des concessionnaires sont engagées dès la période de préparation**, et non à l'approche de la réception.

Contraintes relevées lors de la visite du site

Nous avons visité le site le [date de la visite]. Nous en retenons les contraintes suivantes, qui structurent notre organisation :

CONTRAINTE CONSTATÉE	NOTRE RÉPONSE
[Accès au site : largeur, gabarit, itinéraire poids lourds]	[Dimensionnement des rotations, choix des porteurs, horaires de livraison]
[Pente et topographie]	[Sens d'attaque des terrassements, gestion des eaux de ruissellement]
[Mitoyennetés et ouvrages voisins]	[Constat d'huissier, méthode de terrassement en limite]
[Réseaux existants repérés]	[DT-DICT, détection préalable, terrassement manuel à l'approche]
[Circulation et usagers maintenus]	[Phasage, signalisation temporaire, cheminements piétons]

Analyse critique du dossier

Notre lecture du dossier de consultation appelle les observations suivantes, que nous portons à la connaissance du maître d'œuvre :

- ◆ **[Point d'incertitude relevé : aléa géotechnique, quantité qui paraît sous-estimée, incohérence entre plans et bordereau, contrainte de délai sur une fourniture...] — [la disposition que nous avons prise pour l'anticiper].**
- ◆ **[Deuxième point, le cas échéant.]**

Ces points ont fait l'objet **[d'une question posée pendant la consultation le ... / d'une provision dans notre organisation]**. Nous les considérons comme maîtrisés et sans incidence sur le délai contractuel.

3 Organisation générale et moyens humains

L'équipe ci-dessous est nominativement affectée à ce chantier dès l'ordre de service. Les curriculum vitæ correspondants sont joints en annexe.

Encadrement

FONCTION	NOM	EXPÉRIENCE ET QUALIFICATIONS	PRÉSENCE SUR LE CHANTIER
Conducteur de travaux Interlocuteur unique	[Nom] [tél. direct]	[formation, n années d'expérience VRD, chantiers comparables conduits]	[ex. 2 demi-journées par semaine + toutes les réunions de chantier]
Chef de chantier	[Nom]	[qualification, n années d'expérience, AIPR encadrant, CACES]	Présence permanente sur site pendant toute la durée des travaux
Chef d'équipe terrassement / réseaux	[Nom]	[AIPR opérateur, CACES engins de chantier catégories ...]	Séquences 2, 4 et 6
Chef d'équipe maçonnerie	[Nom]	[CAP/BP maçonnerie, n années d'expérience en ouvrages de soutènement]	Séquence 3
Référent sécurité et environnement	[Nom]	[formation SST, rédaction du PPSPS]	Visites hebdomadaires, présence aux inspections communes

Intervenants extérieurs mobilisés

INTERVENANT	MISSION	SÉQUENCE CONCERNÉE
Géomètre-expert — [cabinet]	Implantation contradictoire, relevés de contrôle, plans de récolement	Préparation, réception des ouvrages
Bureau géotechnique — [bureau]	Supervision géotechnique d'exécution, validation des fonds de fouille et des fonds de forme	Terrassements, soutènements
Laboratoire — [laboratoire]	Essais de portance, de compactage, d'étanchéité et de pression, inspections télévisées	Toutes les séquences de réception

Effectifs prévisionnels par séquence

Les effectifs ci-dessous sont ceux que nous affectons au chantier ; ils sont ajustés en réunion de chantier en fonction de l'avancement réel.

SÉQUENCE	COMPOSITION DE L'ÉQUIPE	EFFECTIF
Installation et travaux préparatoires	1 chef de chantier, 1 conducteur d'engin, [n] manœuvres	[n]
Terrassements et plateformes	1 chef d'équipe, [n] conducteurs d'engins, [n] aides	[n]
Soutènements	1 chef d'équipe maçon, [n] maçons, [n] ferrailleurs	[n]
Réseaux enterrés	1 chef d'équipe, 1 conducteur de pelle, [n] poseurs	[n]
Voirie et finitions	1 chef d'équipe, [n] compagnons, équipe enrobés [propre / sous-traitée]	[n]

Pilotage du chantier

Notre pilotage repose sur des outils écrits, tenus à jour et communicables à tout moment au maître d'œuvre :

- ✓ **Réunion de chantier hebdomadaire**, à laquelle assistent le conducteur de travaux et le chef de chantier ; compte rendu diffusé sous 48 heures.
- ✓ **Planning glissant à trois semaines**, mis à jour à chaque réunion et confronté au planning général de l'opération.
- ✓ **Registre des points d'arrêt** : chaque réception — fond de fouille, fond de forme, plateforme, réseau avant remblaiement — y est datée, signée et photographiée.
- ✓ **Reportage photographique horodaté** des ouvrages enterrés avant remblaiement : c'est la seule preuve qui subsistera après la fin des travaux.
- ✓ **Fiches d'autocontrôle** par nature d'ouvrage, versées au dossier des ouvrages exécutés au fil de l'eau.
- ✓ **Tableau de suivi des validations** — fiches techniques de matériaux, plans d'exécution, échantillons — avec date d'envoi, date de retour attendue et relance automatique.

NOTRE ENGAGEMENT SUR LE DOE

Le dossier des ouvrages exécutés se constitue **au fil de l'eau**, séquence par séquence, et non en fin de chantier. Son sommaire figure en partie 13. Nous nous engageons à le remettre complet **[délai prévu au CCAP]** après la réception des travaux.

4 Méthodologie de planification, phasage et délais

Le délai global de **[durée]** fixé à l'acte d'engagement, période de préparation comprise, est décomposé en huit séquences. Chaque séquence se termine par un événement vérifiable, qui conditionne l'ouverture de la suivante.

SÉQ.	CONTENU	DURÉE	CE QUI LA CLÔT
0 Préparation	Études d'exécution, plans, DT-DICT, mission géotechnique d'exécution, implantation par géomètre, PPSPS, SOSED, constat d'huissier, autorisations de voirie, commandes à délai long.	[n] sem.	Plans d'exécution visés · implantation contradictoire
1 Installation	Base de vie, clôture de chantier, signalisation, débroussaillage, décapage de la terre végétale, démolitions, dépose des ouvrages existants.	[n] sem.	Emprise sécurisée · terre végétale en cordon
2 Terrassements	Déblais, déroctage éventuel, remblais, purges, réglage et compactage des plateformes.	[n] sem.	PV d'essais de portance
3 Soutènements	Fouilles, réception des fonds de fouille, semelles, élévations, drainage, remblaiement contigu par couches.	[n] sem.	PV de réception de fouille, ouvrage par ouvrage
4 Réseaux	Tranchées, lit de pose, pose, essais, remblaiement, grillage avertisseur, regards, raccordements sur existant.	[n] sem.	Essais d'étanchéité, de pression, ITV · récolement
5 Remise de plateforme	Livraison au lot gros œuvre de la plateforme réceptionnée.	—	PV contradictoire de remise de plateforme
6 Chaussées et surfaces	Couche de fondation, couche de base, bordures, enrobés ou bétons de surface, dalles et pavés.	[n] sem.	Contrôle des épaisseurs et des températures d'enrobé
7 Équipements	Clôtures, portails, mobilier, signalisation horizontale et verticale, dispositifs d'accessibilité.	[n] sem.	Visite du contrôleur technique — mission accessibilité
8 Espaces verts et repliement	Terre végétale, plantations, engazonnement, nettoyage général, repliement, DOE.	[n] sem.	DOE remis · garantie de reprise engagée

Jalons et chemin critique

Nous positionnons **chaque jalon interne deux semaines avant le jalon contractuel correspondant**. Cette marge n'est pas une réserve de confort : elle absorbe les deux aléas qui décalent réellement un chantier VRD à La Réunion — un épisode pluvieux qui interdit la fermeture d'une plateforme, et un retard d'approvisionnement maritime sur une fourniture non produite sur l'île.

Le chemin critique de ce chantier passe par **[séquences critiques identifiées — le plus souvent : réception des plateformes → remise au gros œuvre]**. Nous y affectons en priorité les moyens en cas de retard constaté, et nous en informons le maître d'œuvre dès la réunion de chantier suivante.

Commandes à délai long

Les fournitures ci-dessous ne sont pas produites à La Réunion : leur délai d'acheminement conditionne le planning. Nous les commandons **dès la période de préparation**, après validation des fiches techniques par la maîtrise d'œuvre.

FOURNITURE	DÉLAI À PRÉVOIR	COMMANDE PASSÉE EN
Dispositifs de couronnement et de fermeture en fonte	[n] sem.	Période de préparation
Regards et éléments préfabriqués non produits localement	[n] sem.	Période de préparation
Portails, clôtures et ouvrages métalliques sur mesure	[n] sem.	Dès validation des plans d'atelier
Mobilier urbain et équipements	[n] sem.	Dès validation des échantillons

Le planning détaillé en barres, avec les durées de tâches, les effectifs affectés et les délais d'approvisionnement, est joint au présent mémoire **[et sera recalé avec l'OPC en période de préparation]**.

5 Installation de chantier et travaux préparatoires

Installations

Le plan d'installation de chantier est soumis au visa du maître d'œuvre et du coordonnateur SPS avant tout démarrage. Il comprend :

- ◆ Une **base de vie conforme au Code du travail** : vestiaires, réfectoire, sanitaires, point d'eau potable, trousse de secours et moyens de communication.
- ◆ Une **clôture de chantier sur toute l'emprise**, portail d'accès contrôlé et panneau de chantier réglementaire.
- ◆ Des **aires distinctes et matérialisées** : stockage des matériaux, cordon de terre végétale, tri des déchets, stationnement des engins, ravitaillement sur bac de rétention.
- ◆ Une **aire de nettoyage des roues** avant toute sortie sur voie publique.
- ◆ La **signalisation temporaire** conforme à la réglementation, mise en place après accord du gestionnaire de voirie et de la commune.

Travaux préparatoires

La séquence de préparation conditionne tout le reste du chantier. Nous l'exécutons dans l'ordre suivant :

- ◆ **Constat d'huissier** avant toute intervention, portant sur les mitoyennetés, les ouvrages voisins et la voirie riveraine. Peu coûteux, il éteint la quasi-totalité des litiges de fin de chantier.
- ◆ **Études d'exécution** et plans d'exécution des ouvrages, transmis à la maîtrise d'œuvre pour visa avant démarrage de chaque nature d'ouvrage.
- ◆ **Mission géotechnique d'exécution** confiée à **[bureau]** lorsqu'elle est à la charge du lot ; ses conclusions conditionnent la validation des fonds de fouille et des fonds de forme.
- ◆ **Implantation et piquetage général** par géomètre-expert, avec procès-verbal contradictoire signé par la maîtrise d'œuvre.
- ◆ **DT-DICT** auprès de l'ensemble des exploitants de réseaux, suivies du marquage-piquetage au sol et, en cas de doute, d'une détection préalable par un prestataire certifié.
- ◆ **SOSED** — schéma d'organisation et de suivi de l'élimination des déchets — établi dès les études d'exécution et présenté en réunion de démarrage.

Décapage, débroussaillage et démolitions

Nous décapons la terre végétale sur l'épaisseur prescrite au CCTP — **[épaisseur]** cm — et la stockons **en cordon sur site, à l'abri du ruissellement et du compactage**, en vue de son réemploi intégral en espaces verts. Le débroussaillage, le traitement des racines et le dessouchage sont exécutés en amont du décapage.

ARBRES ET SUJETS CONSERVÉS

Les sujets à conserver font l'objet d'un **repérage contradictoire en période de préparation**, puis d'un marquage et d'une protection par corset jusqu'à la fin des travaux. Ni circulation d'engin, ni stockage, ni ravitaillement dans la zone racinaire. **[Préciser ici les sujets concernés et les prescriptions particulières du CCTP.]**

Les démolitions et déposes d'ouvrages existants sont réalisées **[à la pince de tri / au brise-roche / manuellement en limite]**, avec tri à la source des matériaux : les inertes sont orientés vers la valorisation, les autres flux vers les filières décrites en partie 14.

6 Exécution : terrassements, déroctage et plateformes

Les terrassements sont exécutés en **[nombre]** phases, dans le sens **[sens d'attaque retenu]**, afin de conserver en permanence un exutoire gravitaire aux eaux de ruissellement et un accès praticable aux zones en cours de travaux.

Déroulé des opérations

- ◆ **1 — Réception de l'implantation.** Les niveaux de fond de forme sont reportés et matérialisés par le géomètre avant toute intervention d'engin.
- ◆ **2 — Déblais en terrain de toute nature.** Extraction par pelle hydraulique, chargement et évacuation ou stockage sur site selon l'aptitude du matériau. Les ouvrages voisins sont protégés et surveillés.
- ◆ **3 — Classification des déblais.** Chaque matériau extrait est classé selon le guide GTR. Les matériaux aptes sont **réemployés en remblai sur le chantier** ; les autres sont évacués vers les filières agréées.
- ◆ **4 — Déroctage lorsque le rocher est rencontré.** Voir ci-dessous.
- ◆ **5 — Purgés.** Les zones de portance insuffisante sont purgées puis substituées par un matériau d'apport compacté, après validation du bureau géotechnique.
- ◆ **6 — Remblais et couche de forme.** Mise en œuvre par couches d'épaisseur maîtrisée, teneur en eau contrôlée, compactage par passes croisées selon les prescriptions du guide GTR.
- ◆ **7 — Réglage et réception.** Réglage fin au laser, contrôle altimétrique par le géomètre, puis **essais de portance par le laboratoire** avant tout ouvrage ultérieur.

Déroctage

L'emploi de l'explosif étant généralement proscrit en site habité, notre méthode de référence est le **brise-roche hydraulique** monté sur porteur adapté à la dureté rencontrée. En limite de propriété ou à proximité immédiate d'un ouvrage sensible, nous substituons le **mortier expansif**, sans vibration ni projection.

Deux dispositions concrètes évitent l'arrêt de chantier que le déroctage provoque le plus souvent :

- ◆ Le brise-roche est **mobilisé dès l'attaque des terrassements**, et non appelé en renfort après découverte du rocher. Le délai d'immobilisation d'un chantier en attente de matériel est le premier poste de retard sur ce type d'ouvrage.
- ◆ Les volumes rocheux font l'objet d'**attachements contradictoires** : localisés sur plan, métrés, photographiés et visés par la maîtrise d'œuvre au fil de l'eau. Un attachement non contradictoire ne se rattrape pas après remblaiement.

Les blocs issus du déroctage sont valorisés sur site en enrochement ou concassés pour être réemployés en remblai, dans la limite de leur aptitude géotechnique.

La sujétion que nous traitons et que la plupart des offres ignorent

Une plateforme réceptionnée peut perdre sa portance après un seul épisode pluvieux : les matériaux se réhumidifient au-delà de l'optimum Proctor, et la couche de forme est à refaire. À La Réunion, ce n'est pas une hypothèse d'école. Notre parade est écrite dans notre méthode : **fermeture des plateformes par temps sec**, compactage final positionné au plus près de la réception, et **protection des fonds de forme** par bâchage ou couche de fermeture provisoire dès l'annonce d'un épisode pluvieux.

Gestion des eaux pendant les terrassements

Un réseau provisoire de fossés et de merlons écarte les eaux de ruissellement des zones terrassées et des fouilles ouvertes. Les eaux collectées sont décantées avant tout rejet. Les fonds de forme ne sont jamais laissés ouverts plus longtemps que

nécessaire, et une fouille ayant subi un épisode pluvieux est **asséchée puis re-réceptionnée** avant reprise des travaux.

7 Exécution : soutènements et ouvrages en béton

Sur un terrain en pente — la règle plutôt que l'exception à La Réunion — les ouvrages de soutènement engagent le plus fortement la responsabilité de l'entreprise et sont ceux que le contrôleur technique suit le plus attentivement. Nous les traitons ouvrage par ouvrage, avec un point d'arrêt formel à la réception de chaque fouille.

Le point d'arrêt : la réception des fouilles

Le CCTP fixe une **cote d'encastrement minimale** sous le terrain périphérique, exprimée **[reprendre la formulation exacte du CCTP, souvent « sous la cote d'affouillement, avec un minimum de 0,50 m »]**. Nous la traitons comme un point d'arrêt bloquant :

- ✓ Chaque fouille est réceptionnée **avant coulage**, sa profondeur relevée au topomètre et consignée à un registre des fouilles tenu sur le chantier.
- ✓ La nature du sol d'assise est validée par le bureau géotechnique au titre de sa mission de supervision d'exécution.
- ✓ Un procès-verbal est établi par ouvrage, accompagné du relevé altimétrique et d'un reportage photographique.
- ✓ **Aucune semelle n'est coulée sur une fouille non réceptionnée.**

Déroulé d'exécution, ouvrage par ouvrage

- ◆ **1 — Terrassement de la fouille** aux dimensions des plans d'exécution, avec blindage ou talutage selon la profondeur et la nature du sol.
- ◆ **2 — Réception de la fouille** (point d'arrêt ci-dessus), puis mise en œuvre du **béton de propreté**.
- ◆ **3 — Ferrailage des semelles** selon les plans du bureau d'études. Contrôle des sections, des enrobages et des recouvrements **avant coulage**, formalisé par une fiche d'autocontrôle et des photographies.
- ◆ **4 — Coulage des semelles** à pleines fouilles, béton de classe **[classe de résistance et d'exposition prescrites au CCTP]** provenant de **[centrale à béton]**. Bons de livraison conservés et versés au DOE.
- ◆ **5 — Élévation** en **[maçonnerie de moellons appareillés / blocs à bancher / béton banché]**, dans le respect du fruit, des chaînages et des joints de dilatation prévus aux plans.
- ◆ **6 — Drainage à l'arrière de l'ouvrage**. Massif drainant, géotextile anticontaminant, drain en pied raccordé à un exutoire identifié, barbacanes régulièrement réparties. Ce poste n'est jamais réduit : il détermine la durée de vie de l'ouvrage.
- ◆ **7 — Remblaiement contigu** par couches compactées, avec un matériel adapté à la proximité de l'ouvrage. Jamais par déversement en vrac, jamais avant l'obtention de la résistance requise.
- ◆ **8 — Finitions** : couronnements, parapets et parements vus traités avec le même soin que les faces principales, garde-corps en tête lorsque la hauteur l'impose.

Pourquoi nous ne réduisons jamais le drainage

Un mur de soutènement ne se renverse presque jamais par insuffisance de section : **il se renverse parce que l'eau s'est accumulée derrière lui**. Sous un climat où un épisode pluvieux apporte en quelques heures l'équivalent de plusieurs semaines de pluie métropolitaine, le massif drainant, le géotextile et l'exutoire du drain sont les trois postes que nous contrôlons systématiquement avant remblaiement, avec traçabilité photographique.

Mise en œuvre et protection des bétons sous climat tropical

L'ensoleillement et le vent accélèrent l'évaporation et fissurent les surfaces avant prise. Nous appliquons systématiquement : **cure** par produit de cure ou bâchage humide maintenu **[durée]**, protection des bétons frais contre la pluie, décalage des coulages en cas d'alerte météorologique, et coulage aux heures les moins chaudes pour les surfaces exposées. En ambiance littorale, les classes d'exposition et les enrobages prescrits au CCTP sont respectés sans dérogation.

8 Exécution : réseaux enterrés

Les réseaux se jugent sur deux choses : la rigueur de la pose et la qualité des essais. Nous décrivons ci-dessous la mise en œuvre et la réception de chaque réseau du bordereau.

Séquence commune à tous les réseaux

- ◆ **1 — DT-DICT et marquage-piquetage** préalables, personnel titulaire de l'AIPR, terrassement manuel à l'approche des réseaux existants repérés.
- ◆ **2 — Ouverture de tranchée** aux dimensions du CCTP, blindage ou talutage selon la profondeur, déblais stockés d'un seul côté et hors bord de fouille.
- ◆ **3 — Lit de pose** en matériau conforme, réglé à la pente prescrite, contrôlée au niveau laser tronçon par tronçon.
- ◆ **4 — Pose** des canalisations ou fourreaux, assemblage selon la notice du fabricant, contrôle d'alignement et de pente.
- ◆ **5 — Essais avant remblaiement définitif** (voir tableau ci-dessous). C'est le point d'arrêt du poste.
- ◆ **6 — Assise et remblai de protection**, pose du **grillage avertisseur** à la couleur normalisée du réseau.
- ◆ **7 — Remblaiement de la tranchée** par couches compactées, avec essais de compactage aux fréquences prescrites, notamment sous voirie.
- ◆ **8 — Récolement** par le géomètre avant fermeture définitive.

RÉSEAU	OUVRAGES ET MISE EN ŒUVRE	ESSAIS ET RÉCEPTION
Eaux pluviales	Canalisations [nature et diamètre] , regards de visite, grilles et têtes d'entonnement. Ouvrages de rétention ou d'infiltration : [noue / bassin / regard de régulation de débit] .	Contrôle des pentes au niveau laser, essais d'étanchéité, inspection télévisée, essai de fonctionnement des ouvrages hydrauliques.
Eaux usées	Canalisations [nature et diamètre] , regards de visite, contrôle de pente tronçon par tronçon, raccordement sur le dernier regard existant.	Essai d'étanchéité et inspection télévisée avant remblaiement définitif .
Adduction d'eau potable	Canalisations et raccords conformes aux exigences sanitaires, vannes de sectionnement sous bouche à clé, ventouses, vidanges, chambre de comptage.	Essai de pression, désinfection et analyse bactériologique avant mise en service ; coordination avec le concessionnaire pour le comptage.
Défense incendie	Antennes, poteaux ou bouches d'incendie, signalisation réglementaire. [Supprimer si absent du bordereau.]	Essai de débit et de pression en présence du service compétent, procès-verbal joint au DOE.
Télécom et courants faibles	Fourreaux et chambres normalisées, aiguillage systématique, respect du référentiel de l'opérateur.	Mandrinage, vérification de l'aiguillage, récolement au format exigé par l'opérateur.
Basse tension et éclairage	Fourreaux TPC aiguillés, regards de tirage, massifs de candélabres, coordination avec le lot électricité.	Mandrinage et récolement ; les fourreaux conditionnent l'intervention du concessionnaire.

DEUX POINTS QUE NOUS TRAITONS EXPLICITEMENT

Les essais sont chiffrés dans notre offre. Le bordereau précise que les ouvrages sont réputés finis : les essais de compactage, d'étanchéité, de pression et les inspections télévisées sont compris dans nos prix unitaires. Nous les avons donc chiffrés, et nous les réaliserons.

Les démarches concessionnaires sont engagées dès la période de préparation. Un dossier de récolement refusé par un concessionnaire bloque la réception de l'opération entière — pas seulement celle de notre lot. Nous prenons contact avec chaque exploitant dès l'ordre de service et faisons valider le format de récolement attendu avant de produire les plans.

Raccordements sur ouvrages existants

Ce sont les points les plus risqués du lot : réseau mal repéré, cote de raccordement différente du plan, réseau en service à maintenir. Notre méthode : repérage préalable et sondage de reconnaissance, terrassement manuel à l'approche, **calage contradictoire des cotes de raccordement en période de préparation**, et coupure programmée, annoncée aux usagers et limitée dans le temps lorsqu'elle est inévitable.

9 Exécution : voirie, revêtements et accessibilité

Structures de chaussée

- ◆ **1 — Décaissement, nivellement et compactage du fond de forme**, avec essais de réception par le laboratoire avant mise en œuvre de la première couche.
- ◆ **2 — Couche de fondation** en **[grave / matériau prescrit]**, épaisseur **[e]** cm, mise en œuvre par couches et compactage contrôlé par couche.
- ◆ **3 — Couche de base** en **[matériau]**, épaisseur **[e]** cm, réglage au laser et contrôle altimétrique.
- ◆ **4 — Bordures et caniveaux** posés sur solin béton avec contre-butée, alignement et niveau contrôlés au fil, joints traités.
- ◆ **5 — Couche d'imprégnation puis revêtement de surface.**

Enrobés

Les enrobés sont fournis par **[centrale d'enrobage]** et mis en œuvre au finisseur. Trois conditions ne souffrent aucune exception :

- ◆ **Mise en œuvre hors épisode pluvieux** et sur support sec ; en cas d'annonce météorologique défavorable, le répandage est reporté.
- ◆ **Contrôle des températures** de livraison, de répandage et de fin de compactage, relevé sur la fiche d'autocontrôle avec les bons de livraison.
- ◆ **Contrôle d'épaisseur et de planéité** après compactage, ainsi que du raccordement aux ouvrages existants et aux tampons.

Les bétons de surface, dalles et pavés font l'objet d'un calepinage soumis au visa du maître d'œuvre, d'un traitement soigné des joints et d'une régularité de finition contrôlée : c'est la qualité perçue de l'ensemble du lot.

Accessibilité

Les dispositifs d'accessibilité sont contrôlés par le bureau de contrôle et concentrent une part importante des non-conformités relevées à la réception. Nous les traitons comme un ouvrage à part entière, et non comme une finition :

DISPOSITIF	POINT CONTRÔLÉ
Bandes d'éveil de vigilance	Implantation au droit des traversées et en haut d'escalier, distance au nez de marche, contraste visuel.
Bandes de guidage	Continuité du cheminement d'un bout à l'autre, absence d'obstacle, raccordement aux entrées.
Pentes et dévers	Pente longitudinale et dévers des cheminements, paliers de repos, ressauts.
Abaissés de trottoir	Ressaut à la traversée, raccordement à la chaussée, largeur libre.
Stationnement PMR	Dimensions, marquage au droit et le long de la place, pente, raccordement au cheminement.

Chaque dispositif fait l'objet d'un autocontrôle avant la visite du contrôleur technique, de façon à ce que celle-ci ne serve pas à découvrir des non-conformités mais à les constater levées.

Signalisation

La signalisation horizontale est appliquée après stabilisation du revêtement et par conditions sèches ; la signalisation verticale est implantée selon le plan validé, avec massifs et supports dimensionnés pour la tenue au vent. **[Préciser les prescriptions particulières du CCTP : produits, rétroréflexion, tenue cyclonique des supports.]**

10 Exécution : clôtures, mobilier et espaces verts

Clôtures et ouvrages métalliques

Nous distinguons clairement le génie civil — longrines, massifs de scellement, réglages d'implantation, que nous exécutons en propre — de la fourniture et pose des ouvrages métalliques, réalisée **[en propre / par notre sous-traitant nommé en partie 1]**.

- ◆ **Protection anticorrosion** : galvanisation à chaud et thermolaquage conformes aux prescriptions du CCTP. En ambiance littorale, la visserie et les accessoires sont en acier inoxydable.
- ◆ **Soudures réalisées sur site** : exécutées par du personnel qualifié et systématiquement reprises en protection anticorrosion — un point de soudure non retouché est le premier point de corrosion de l'ouvrage.
- ◆ **Plans d'atelier** soumis au visa du maître d'œuvre avant lancement en fabrication, ce qui conditionne le délai d'approvisionnement porté en partie 4.
- ◆ **Automatismes et contrôle d'accès**, le cas échéant : la déclaration de sous-traitance de l'installateur est soumise à acceptation avant son intervention, et la formation du gestionnaire est assurée à la réception.

Mobilier et équipements

Le mobilier est posé après validation des échantillons ou des fiches techniques, sur massifs dimensionnés et implantés au plan. Les notices d'entretien et les références de rechange sont remises au DOE. **[Lister ici les équipements du bordereau : bancs, corbeilles, potelets, arceaux, abris...]**

Espaces verts

- ◆ **Fosses de plantation** aux dimensions prescrites, décompactage du fond, drainage lorsque le sol est peu perméable.
- ◆ **Terre végétale amendée**, en réemployant **prioritairement la terre décapée et stockée en cordon** lors de la séquence 1. Analyse et amendement selon les besoins des essences retenues.
- ◆ **Végétaux issus de pépinières locales** et acclimatés : c'est la condition de la reprise, et donc de la tenue de notre garantie. Contrôle de conformité des sujets à la livraison — essence, calibre, motte, état sanitaire.
- ◆ **Mise en place** avec cuvette d'arrosage en pied, tuteurage adapté à l'exposition au vent, paillage.
- ◆ **Engazonnement** après reprise fine du terrain, semis ou placage selon le CCTP, première tonte assurée avant réception.

GARANTIE DE REPRISE

La garantie de reprise court après la réception, sur **[durée prévue au CCTP, souvent un an]**. Elle n'est pas une simple mention : nous assurons pendant toute sa durée **[fréquence]** visites d'entretien programmées comprenant l'arrosage, le désherbage, le remplacement des sujets non repris et un compte rendu écrit adressé au maître d'ouvrage après chaque passage.

La période de plantation est calée, dans la mesure où le planning général le permet, sur **le début de la saison des pluies** : c'est la fenêtre où le taux de reprise est le meilleur et où la consommation d'eau d'arrosage est la plus faible.

11 Travaux en site occupé et relations avec les riverains

[Si le chantier n'est ni en site occupé ni en interface avec des riverains, cette partie peut être réduite. Dans tous les autres cas, elle est notée séparément et vaut d'être développée : c'est l'un des sous-critères les moins bien traités par les offres concurrentes.]

Le principe : aucun croisement de flux

Le site reste **[occupé par ... / traversé par ...]** pendant toute la durée des travaux. Notre organisation repose sur la séparation physique et permanente des flux de chantier et des flux d'usagers :

- ◆ **Accès de chantier dédié** par **[voie / entrée]**, distinct de l'accès des usagers, matérialisé et contrôlé.
- ◆ **Emprises clôturées et évolutives** : nous ne clôturons que la zone en cours de travaux, et nous la restituons dès la fin de la phase, plutôt que de neutraliser tout le site du premier au dernier jour.
- ◆ **Maintien permanent d'un cheminement piéton** praticable, éclairé, accessible aux personnes à mobilité réduite, et d'un **accès secours** en toutes circonstances.
- ◆ **Base de vie autonome** : sanitaires, réfectoire et vestiaires de chantier indépendants des installations du site.
- ◆ **Livraisons groupées** en dehors des heures sensibles — **[entrées et sorties d'établissement, heures de pointe, heures de service...]** — avec guidage lors des manœuvres.

Phasage adapté à l'activité maintenue

PHASE	ZONE TRAVAILLÉE	ZONE RESTITUÉE / MAINTENUE EN SERVICE	DISPOSITION PARTICULIÈRE
Phase 1	[zone]	[zone]	[itinéraire de substitution, signalisation]
Phase 2	[zone]	[zone]	[...]
Phase 3	[zone]	[zone]	[...]

Information des riverains et des usagers

- ✓ Réunion de présentation du chantier avant démarrage, à l'initiative du maître d'ouvrage et à laquelle nous participons.
- ✓ Panneau d'information à l'entrée du chantier : nature des travaux, durée, coordonnées de notre interlocuteur unique.
- ✓ **Avis écrit distribué au moins 48 heures avant** toute opération à impact fort : coupure de réseau, campagne de déroctage, neutralisation d'un accès, livraison exceptionnelle.
- ✓ Registre des doléances tenu sur le chantier ; toute réclamation reçoit une réponse sous 48 heures et est portée à la réunion de chantier suivante.
- ✓ Remise en état à l'identique de tout ouvrage riverain affecté, constatée contradictoirement.

Notre règle sur un site en activité

Chaque lieu restitué est un ouvrage livré, et chaque usager est un client. Une emprise rendue propre et balisée le vendredi soir vaut mieux qu'un planning théorique tenu : c'est ce que voient le maître d'ouvrage et les occupants, et c'est ce qui se retrouve dans l'appréciation de fin de chantier.

12 Sécurité et prévention des risques

Notre PPSPS est établi et transmis au coordonnateur SPS avant toute intervention, celui de nos sous-traitants compris. Aucune équipe n'intervient sur le site avant avis favorable. Les protections collectives priment systématiquement sur les protections individuelles.

Risques propres au lot et mesures de prévention

RISQUE	MESURES DE PRÉVENTION APPLIQUÉES
Ensevelissement en fouille	Blindage systématique au-delà de la profondeur réglementaire ou talutage selon la nature du sol ; échelles d'accès réparties le long de la tranchée ; interdiction absolue de stockage en bord de fouille ; contrôle de l'état des parois après chaque épisode pluvieux et avant chaque reprise de poste.
Endommagement de réseaux existants	DT-DICT avant travaux, marquage-piquetage, détection préalable en cas de doute, terrassement manuel à l'approche, personnel titulaire de l'AIPR au niveau requis, procédure d'arrêt et d'alerte en cas de découverte fortuite.
Heurt engin – piéton	Séparation physique des flux, plan de circulation affiché à l'entrée, avertisseurs de recul, guidage obligatoire lors des manœuvres en marche arrière, vitesse limitée sur l'emprise, port du vêtement à haute visibilité.
Chute de hauteur	Garde-corps en tête de soutènement et en bord de fouille, protection des trémies et des regards ouverts, balisage des dénivelés en fin de poste.
Projection lors du déroctage	Périmètre de sécurité élargi et matérialisé, écrans de protection, interdiction d'accès pendant l'activité du brise-roche, information préalable des riverains.
Coactivité avec les autres lots	Inspection commune préalable, PPSPS transmis avant intervention, plan de prévention, participation systématique aux réunions du coordonnateur SPS, zones et horaires d'intervention arbitrés en réunion de chantier.
Chaleur et exposition solaire	Démarrage tôt et journée continue, pauses adaptées, eau fraîche à disposition permanente, zones d'ombre aménagées, adaptation des tâches lourdes aux heures les moins chaudes.
Manutention et TMS	Recours aux moyens mécaniques pour les charges lourdes (regards, bordures, tampons), rotation des postes, formation gestes et postures.

Organisation de la prévention

- ✓ Accueil sécurité de tout nouvel arrivant sur le chantier, y compris intérimaires et sous-traitants, avec émargement.
- ✓ Quart d'heure sécurité **[fréquence]**, animé par le chef de chantier sur un risque du moment.
- ✓ Visites de sécurité inopinées par le référent sécurité, avec compte rendu et levée des écarts sous délai fixé.
- ✓ Vérifications générales périodiques des engins et des équipements à jour, registres tenus sur le chantier.
- ✓ Habilitations et autorisations de conduite vérifiées avant affectation ; tableau récapitulatif tenu à disposition du coordonnateur SPS.
- ✓ Procédure d'alerte et de premiers secours affichée, personnel formé SST présent en permanence sur le site.

Nos indicateurs de sécurité pour l'exercice **[année]** : taux de fréquence **[valeur]**, taux de gravité **[valeur]**. **[Supprimer cette phrase si vous ne souhaitez pas communiquer ces indicateurs.]**

13 Processus qualité : contrôles, points d'arrêt et DOE

Notre contrôle repose sur deux niveaux — l'autocontrôle du chef d'équipe à l'achèvement de la tâche, puis la vérification du chef de chantier ou du conducteur de travaux avant demande de réception — et sur des points d'arrêt qui bloquent la suite tant qu'ils ne sont pas levés.

Plan de contrôle du lot

ÉTAPE	OBJET DU CONTRÔLE	FORMALISATION
Implantation	Conformité des niveaux et des alignements aux plans d'exécution	PV contradictoire d'implantation par le géomètre
Supervision géotechnique	Validation des hypothèses d'exécution, nature des sols rencontrés	Rapport du bureau géotechnique
Réception des fouilles de soutènement	Profondeur d'encastrement, nature du sol d'assise	PV par ouvrage, relevé topographique, photos — point d'arrêt bloquant
Ferraillage	Sections, enrobages, recouvrements, propreté avant coulage	Fiche d'autocontrôle et reportage photographique
Bétons	Classe de résistance et d'exposition, conditions de mise en œuvre et de cure	Bons de livraison, [éprouvettes si prescrites au CCTP]
Attachements du déroctage	Volumes rocheux localisés, métrés et photographiés	Fiches d'attachement visées par la maîtrise d'œuvre
Compactage	Portance des fonds de forme, plateformes et remblais de tranchée	PV d'essais du laboratoire — point d'arrêt avant couche suivante
Réseaux	Étanchéité et ITV (EP, EU) ; pression et désinfection (AEP) ; mandrinage et aiguillage (fourreaux)	PV d'essais joints au DOE, avant remblaiement définitif
Enrobés	Températures, épaisseurs, planéité, raccordements aux ouvrages	Bons de livraison et fiche d'autocontrôle
Accessibilité	Continuité du guidage, dispositifs d'éveil, pentes, stationnement PMR	Autocontrôle préalable, puis visite du contrôleur technique
Récolement	Plans de tous les réseaux au format des concessionnaires	Approbations obtenues avant la réception

Traitement des non-conformités

Toute non-conformité relevée en autocontrôle, par la maîtrise d'œuvre ou par le bureau de contrôle fait l'objet d'une fiche ouverte le jour même : constat, cause, action corrective, responsable et délai de levée. **Nous nous engageons à lever les non-conformités sous 48 heures** lorsque la reprise ne dépend que de nous, et à présenter l'état des fiches ouvertes à chaque réunion de chantier.

Sommaire du dossier des ouvrages exécutés

- ✓ Constat d'huissier initial et état des lieux de fin de travaux
- ✓ Rapport géotechnique d'exécution et PV de réception des fouilles
- ✓ Plans d'exécution et de ferraillage conformes à l'exécution ; fiches d'attachement du déroctage
- ✓ PV d'essais : portance, compactage, étanchéité, pression, inspections télévisées
- ✓ Plans de récolement des réseaux et approbations des concessionnaires

- ✓ Fiches techniques et procès-verbaux des matériaux et produits mis en œuvre
- ✓ Notices d'entretien et de maintenance des équipements, références de rechange
- ✓ Bordereaux de traçabilité des déchets et registre des terres excavées
- ✓ Reportage photographique horodaté des ouvrages enterrés avant remblaiement
- ✓ Plan d'entretien des espaces verts et calendrier de la garantie de reprise

14 Chantier propre : nuisances, déchets et SOSED

Un lot VRD produit les nuisances les plus fortes de l'opération et travaille à l'interface directe avec le quartier. Les dispositions ci-dessous sont des actions vérifiables sur le chantier, et non des intentions.

Maîtrise des nuisances

NUISANCE	DISPOSITION APPLIQUÉE
Bruit du déroctage	Respect des plages horaires imposées ; déroctage regroupé en campagnes courtes et annoncées plutôt qu'étalé sur des semaines ; information écrite des riverains 48 heures avant ; mortier expansif à proximité immédiate des habitations.
Bruit des engins	Engins entretenus et conformes aux normes d'émission ; moteurs coupés à l'arrêt ; aucune manœuvre ni livraison avant [heure] ; avertisseurs de recul à modulation de fréquence ; outillage électroportatif privilégié pour les travaux de finition.
Poussières	Arrosage des pistes [fréquence] en période sèche ; bâchage des camions ; vitesse limitée sur l'emprise ; brumisation à la source lors du déroctage ; arrêt de l'activité par vent fort orienté vers les habitations.
Salissure de la voirie	Nettoyage des roues avant chaque sortie ; balayage quotidien de la chaussée riveraine ; aucune terre laissée sur la voie publique en fin de journée.
Circulation	Rotations groupées hors heures sensibles ; signalisation temporaire coordonnée avec le gestionnaire de voirie ; maintien permanent des cheminements piétons.
Vibrations	Constat d'huissier préalable des mitoyennetés ; substitution du brise-roche par le mortier expansif en limite ; compactage adapté à proximité des ouvrages existants.

Eaux de ruissellement et prévention des pollutions

- ◆ **Protection des ouvrages d'infiltration dès leur réalisation** : noues, regards et grilles obturés jusqu'à la fin des travaux salissants. Un ouvrage colmaté par les fines ne fonctionne plus, et le désordre n'apparaît qu'à la première forte pluie après la réception.
- ◆ Fossés et merlons provisoires pour écarter les eaux des fouilles ; décantation avant tout rejet au milieu naturel ou au réseau.
- ◆ Ravitaillement des engins sur bac de rétention ; kit anti-pollution présent sur chaque engin et à la base de vie ; aucun lavage de toupie hors de la zone dédiée et étanche.
- ◆ Stockage des produits dangereux sur rétention, à l'abri, avec fiches de données de sécurité disponibles sur le chantier.

Gestion des déchets — SOSED

Notre schéma d'organisation et de suivi de l'élimination des déchets est établi dès les études d'exécution. Il repose sur un principe simple : **ce qui sort du site coûte deux fois, en transport et en mise en décharge ; ce qui reste ne coûte rien et n'émet rien.**

FLUX	FILIÈRE	OBJECTIF
Terre végétale décapée	Stockage en cordon sur site, réemploi intégral en espaces verts	Réemploi prioritaire
Blocs rocheux du déroctage	Enrochement sur site ; concassage et réemploi en remblai ; excédent vers filière inertes agréée	Valorisation prioritaire
Déblais courants aptes	Réemploi en remblai après classification GTR	Réemploi maximal
Déchets verts	Broyage et compostage	100 % valorisé

FLUX	FILIÈRE	OBJECTIF
Gravats et inertes	Installation de stockage de déchets inertes agréée — [exutoire retenu]	100 % tracé
Ferrailles, chutes PVC, PEHD, TPC	Ferrailleur agréé ; tri sélectif des plastiques	Valorisation matière
Emballages et DIB	Bennes de tri sur site, collecteur agréé	Tri à la source
Déchets dangereux	Collecteur agréé, bordereau de suivi de déchets	100 % tracé

Un **registre des déchets et des terres excavées** est tenu sur le chantier, avec les bordereaux de suivi et les tickets de pesée. Un état des flux est présenté en réunion de chantier **[fréquence]**.

Ce que nous nous interdisons, sous-traitants compris : aucun brûlage sur site, aucun enfouissement sur l'emprise, aucun dépôt sauvage, aucun mélange de flux préalablement triés.

15 Provenance des matériaux et économie circulaire

À La Réunion, la provenance n'est pas un argument de communication : c'est une donnée de délai et de coût. Les matériaux pondéreux sont produits sur l'île ; les composants manufacturés arrivent par voie maritime. Notre approvisionnement en tient compte poste par poste.

FAMILLE DE MATÉRIAUX	PROVENANCE	RÉFÉRENTIEL	PART RÉEMPLOYÉE OU RECYCLÉE
Granulats, graves, sables	Carrière locale — [fournisseur]	Marquage CE, fiches techniques jointes	[part de matériaux issus du réemploi des déblais]
Moellons de basalte	Local — [fournisseur] ; blocs issus du déroctage du site lorsque leur qualité le permet	—	Réemploi sur site prioritaire
Bétons	Centrale locale — [centrale]	NF EN 206/CN — classes prescrites au CCTP	—
Enrobés	Centrale d'enrobage locale — [centrale]	NF EN 13108	[part d'agrégats d'enrobés si la centrale en produit]
Canalisations et regards	[local / importé] — [fournisseur]	NF EN 1401, NF EN 13476, NF EN 12201 selon la nature	—
Dispositifs de couronnement	Importé — [fournisseur] — commande en période de préparation	NF EN 124, classe de résistance selon l'implantation	—
Bordures et éléments préfabriqués	Préfabrication locale — [fournisseur]	NF EN 1340	—
Aciers pour béton armé	[fournisseur]	NF A35-080, certificat matière	—
Végétaux et terre végétale	Pépinière locale — [pépinière] ; terre végétale du site	Essences adaptées au contexte, hors espèces envahissantes	Terre végétale réemployée à 100 %

Économie circulaire sur ce chantier

- ◆ **Réemploi des déblais aptes** en remblai après classification GTR : autant de matériaux non achetés, non transportés et non mis en décharge. Objectif visé sur ce chantier : **[volume ou pourcentage]**.
- ◆ **Concassage sur site** des blocs rocheux et des gravats inertes lorsque le volume le justifie, pour réemploi en couche de forme ou en remblai.
- ◆ **Réemploi intégral de la terre végétale** décapée, stockée et réutilisée en espaces verts.
- ◆ **Approvisionnement de proximité** pour tous les pondéreux, ce qui réduit à la fois l'empreinte du transport et l'aléa de délai.

VALIDATION DES MATÉRIAUX

Aucun matériau n'est mis en œuvre avant validation de sa fiche technique par la maîtrise d'œuvre. Les demandes d'agrément sont transmises **groupées, dès la période de préparation**, avec un tableau de suivi mentionnant la date d'envoi et la date de retour attendue — le délai de validation est un poste de retard aussi fréquent que le délai d'approvisionnement.

16 Moyens matériels affectés au chantier

Le matériel ci-dessous est **affecté à ce chantier** et dimensionné sur les quantités du bordereau. Il ne s'agit pas de l'inventaire de notre parc.

POSTE	MATÉRIEL AFFECTÉ	CARACTÉRISTIQUE ET RÉGIME
Terrassement	[n] pelle(s) hydraulique(s), [n] chargeuse, [n] tombereaux ou camions	[tonnages, année, propriété ou location]
Déroctage	Brise-roche hydraulique sur porteur adapté ; mortier expansif en substitution en limite	[puissance du BRH, date de mobilisation prévue]
Compactage	Compacteur vibrant, plaque vibrante, pilonneuse pour tranchées	Adéquation à l'épaisseur des couches mises en œuvre
Voirie	Niveleuse ou pelle à réglage laser, finisseur, compacteurs	Enrobés [réalisés en propre / sous-traités à ...]
Levage et manutention	[grue auxiliaire, chariot, moyens de pose des éléments préfabriqués]	Vérifications générales périodiques à jour
Topographie	Niveau laser rotatif, niveau optique, [station totale si utilisée]	Implantation et récolement confiés au géomètre
Contrôle et essais	Essais à la plaque, pénétromètre dynamique, caméra d'inspection, matériel d'essai de pression, mandrin	Laboratoire agréé : [laboratoire]
Détection de réseaux	Détecteur de réseaux enterrés, matériel de marquage-piquetage	En complément des réponses aux DT-DICT
Sécurité des fouilles	Caissons et étrépillons de blindage, échelles, garde-corps, balisage	Dimensionnés sur la profondeur maximale prévue : [valeur] m
Environnement	Kit anti-pollution, bacs de rétention, arroseuse anti-poussière, bâches, obturateurs de regards	Présence permanente sur le site
Propreté	[Balayeuse / balayage manuel], aire de lavage des roues	Nettoyage de la voirie riveraine [fréquence]

L'ensemble du matériel est maintenu en état, les vérifications générales périodiques sont à jour et les registres sont tenus à disposition sur le chantier. Les autorisations de conduite des opérateurs sont vérifiées avant affectation.

CONTINUITÉ DE SERVICE

En cas d'immobilisation d'un engin affecté au chemin critique, nous disposons de [matériel de remplacement propre / d'un accord de mise à disposition auprès de ...], mobilisable sous [délai]. Sur une île, le délai d'obtention d'une pièce détachée est le premier facteur d'immobilisation : nous en tenons compte dans notre maintenance préventive.

17 Maîtrise des aléas et contraintes de La Réunion

Les contraintes ci-dessous sont propres au territoire. Nous ne les énumérons pas : nous indiquons pour chacune la disposition concrète qu'elle nous impose sur ce chantier.

ALÉA	IMPACT SUR LE LOT	NOTRE DISPOSITION
Saison cyclonique (novembre à avril)	Mise en sécurité du chantier, arrêt d'activité, dégradation des ouvrages inachevés	Procédure écrite de mise en sécurité déclenchée à l'alerte orange : repli et arrimage des installations légères, évacuation ou lestage des matériaux stockés, sécurisation des fouilles ouvertes et des blindages, protection des plateformes non refermées, dépose des clôtures pleines faisant effet de voile. Reprise après constat contradictoire d'état des lieux.
Pluies intenses	Fouilles inondées, plateformes réhumidifiées au-delà de l'optimum Proctor, tranchées à ré-étayer	Suivi météorologique quotidien ; fermeture des plateformes par temps sec ; aucune fouille laissée ouverte plus longtemps que nécessaire ; assèchement et re-réception de toute fouille ayant subi un épisode pluvieux ; réseau provisoire d'évacuation des eaux maintenu en permanence.
Sols volcaniques et rocher	Terrassements rocheux fréquents et mal bornés par les sondages	Brise-roche mobilisé dès l'attaque ; mortier expansif en limite ; attachements contradictoires systématiques des volumes rocheux, visés au fil de l'eau.
Approvisionnement maritime	Plusieurs semaines de délai sur toute fourniture non produite sur l'île, aléa portuaire	Commandes des fournitures à délai long passées dès la période de préparation (tableau en partie 4) ; privilège donné aux produits disponibles localement à performance équivalente ; stock tampon sur les pièces critiques.
Corrosion saline	Ambiance agressive permanente en bord de mer	Respect strict des classes d'exposition et des enrobages prescrits ; galvanisation à chaud, visserie et accessoires inoxydables ; retouche systématique des soudures réalisées sur site. [Supprimer si le chantier n'est pas en zone littorale.]
Chaleur et exposition	Baisse de rendement, risque pour les compagnons, prise accélérée des bétons	Journée continue avec démarrage tôt, pauses et hydratation organisées, zones d'ombre ; coulages positionnés aux heures les moins chaudes ; cure renforcée.
Milieu naturel	Prescriptions communales sur les espèces exotiques envahissantes, sensibilité de la faune à l'éclairage nocturne	Contrôle des essences plantées, nettoyage des engins entre sites en cas de risque de dissémination, extinction ou orientation de l'éclairage de chantier. [Reprendre les prescriptions exactes du CCTP et de l'arrêté d'autorisation.]

Conduite à tenir en cas d'aléa avéré

Tout aléa susceptible d'affecter le délai ou la consistance des travaux est signalé au maître d'œuvre **par écrit dans les 24 heures**, accompagné d'un constat, d'une évaluation d'impact et d'une proposition de solution. Nous ne découvrons pas un décalage en réunion de chantier trois semaines plus tard : la marge que nous plaçons devant chaque jalon (partie 4) sert précisément à absorber ces événements sans décaler la livraison.

18 Insertion sociale et emploi local

[Si le marché ne comporte pas de clause d'insertion, conserver seulement le paragraphe « emploi local » et supprimer le reste.]

Réalisation de la clause d'insertion

Le CCAP fixe un volume d'insertion de [n] heures. Nous nous engageons à le réaliser intégralement, et à le dépasser de [n] heures supplémentaires, réparties comme suit :

POSTE	HEURES	SÉQUENCE	RÉALISÉ PAR
[aide-terrassier / aide-poseur / manœuvre VRD]	[n] h	[séquences]	Notre entreprise
[poste]	[n] h	[séquences]	[sous-traitant]
Total engagé	[n] h	[soit ... % au-delà de l'exigence contractuelle]	

Mise en œuvre

- ◆ **Contact du facilitateur** de la clause d'insertion dès la période de préparation, et non à mi-chantier : la recherche des candidats et leur préqualification demandent plusieurs semaines.
- ◆ **Partenaire retenu** : [structure d'insertion, ETTI ou association locale], avec qui nous travaillons [depuis ... / pour la première fois sur cette opération].
- ◆ **Parcours proposé** : repérage des candidats, préqualification, mise en situation encadrée par un compagnon expérimenté désigné tuteur, puis [CDD d'insertion / contrat de professionnalisation / embauche].
- ◆ **Décompte des heures** tenu mensuellement et transmis au facilitateur et au maître d'ouvrage avec la situation de travaux.
- ◆ **Formation** assurée pendant le parcours : [AIPR, sécurité, gestes et postures, conduite d'engin...]

Emploi et sous-traitance locale

L'ensemble de nos compagnons affectés à ce chantier est employé à La Réunion. Nos fournisseurs de matériaux pondéreux, notre laboratoire, notre géomètre et nos sous-traitants sont établis dans le département — la liste figure aux parties 3 et 15. Cet ancrage n'est pas seulement un engagement : c'est ce qui nous permet de mobiliser un moyen de remplacement en moins d'une journée quand un aléa survient.

19 Nos engagements

Les engagements ci-dessous sont vérifiables pendant l'exécution. Ils constituent le résumé opérationnel du présent mémoire.

DOMAINE	ENGAGEMENT	PREUVE APPORTÉE
Interlocuteur	Un conducteur de travaux unique, nommé, joignable en direct, répondant de la totalité du lot y compris de nos sous-traitants	Coordonnées en partie 3, présence à toutes les réunions de chantier
Délai	Chaque jalon interne positionné deux semaines avant le jalon contractuel	Planning glissant à trois semaines présenté à chaque réunion
Points d'arrêt	Aucune semelle coulée sur une fouille non réceptionnée, aucune couche fermée sans essai de portance, aucun réseau remblayé sans essai	Registre des points d'arrêt, PV et photographies horodatées
Qualité	Non-conformités levées sous 48 heures lorsque la reprise ne dépend que de nous	Fiches de non-conformité présentées en réunion de chantier
Propreté	Aucune terre laissée sur la voie publique en fin de journée ; emprises restituées propres et balisées chaque fin de semaine	Constat visuel permanent, reportage photographique hebdomadaire
Déchets	Réemploi prioritaire des déblais aptes et de la terre végétale, traçabilité de 100 % des flux sortants	Registre des déchets, bordereaux de suivi, tickets de pesée
Riverains	Information écrite 48 heures avant toute opération à impact fort ; réponse à toute doléance sous 48 heures	Registre des doléances tenu sur le chantier
DOE	Dossier constitué au fil de l'eau, remis complet [délai du CCAP] après la réception	Sommaire du DOE en partie 13, pièces versées séquence par séquence
Garantie	Garantie de parfait achèvement assurée par la même équipe que celle du chantier ; garantie de reprise des végétaux avec visites programmées	Intervention sous [délai] après signalement

Ce qui distingue notre offre

[Deux à quatre lignes, à écrire vous-même : le point sur lequel vous êtes objectivement meilleur sur ce chantier précis. Une expérience directement transposable, une proximité géographique, un matériel que vous possédez en propre, une méthode qui supprime un aléa identifié au dossier. Un correcteur retient une offre par ce qu'elle a de singulier, pas par ce qu'elle a de complet.]

Fait à **[lieu]**, le **[date]**.

[Nom, qualité et signature du représentant légal]

Annexe A — Normes, DTU et référentiels applicables

Les textes ci-dessous encadrent l'exécution des ouvrages du présent lot. **Les textes contractuellement applicables restent ceux visés par le CCTP de la consultation** : vérifiez la liste ci-dessous contre votre CCTP et supprimez les lignes sans objet.

RÉFÉRENTIEL	OBJET	OUVRAGES CONCERNÉS
Guide GTR · NF P98-331	Réalisation des remblais et des couches de forme ; tranchées, remblayage et réfection	Terrassements, remblais de tranchée
NF EN 1997 (Eurocode 7) · NF P94-500	Calcul géotechnique ; classification des missions géotechniques	Soutènements, fondations
NF EN 206/CN	Béton — spécification, performance, production et conformité ; classes d'exposition et de résistance	Semelles, radiers, bétons de surface
NF A35-080	Aciers pour béton armé	Ferraillages
DTU 20.1 · DTU 26.1	Maçonnerie de petits éléments ; enduits de mortiers	Maçonneries, enduits
DTU 13.11 · 13.12	Fondations superficielles	Semelles de soutènement
Fascicule 70 du CCTG	Ouvrages d'assainissement — canalisations, regards, essais et réception	Réseaux EP et EU
Fascicule 71 du CCTG	Conduites d'adduction et de distribution d'eau	Réseau AEP
NF EN 1401 · NF EN 13476	Canalisations PVC pour assainissement — rigidité annulaire	Canalisations EP et EU
NF EN 12201	Tubes PEHD pour l'alimentation en eau	Réseau AEP
NF EN 124 · NF EN 1340	Dispositifs de couronnement et de fermeture ; éléments de bordure en béton	Tampons, grilles, bordures
Fascicule 25 du CCTG · NF EN 13108	Corps de chaussée et mélanges bitumineux	Structures de chaussée, enrobés
NF P98-335	Mise en œuvre des pavés et dalles en béton	Pavages, dalles
Arrêté du 15 janvier 2007 · NF P98-351	Accessibilité de la voirie ; dispositifs podotactiles d'éveil de vigilance	Cheminements, guidage, stationnement PMR
Réglementation DT-DICT · AIPR	Travaux à proximité des réseaux	Réseaux et raccordements
Fascicule 35 du CCTG	Aménagements paysagers — plantations, parachèvement, garantie de reprise	Espaces verts
Code du travail, 4 ^e partie	Blindage des fouilles, conduite d'engins, coactivité, coordination SPS	Ensemble du lot
Code de l'environnement	Traçabilité des déchets, registre des terres excavées	Ensemble du lot

VÉRIFIEZ AVANT DE CITER

Les référentiels évoluent. Une citation erronée se retourne contre vous : elle signale un document recopié. Reprenez les références exactes visées par le CCTP de votre consultation, avec leur millésime lorsqu'il est précisé, et ne conservez que les textes qui concernent les ouvrages réellement portés au bordereau.

B Annexe B — Champs à compléter et check-list de dépôt**⚠ CETTE ANNEXE EST UN OUTIL DE TRAVAIL : SUPPRIMEZ-LA AVANT DE DÉPOSER VOTRE OFFRE**

Elle liste, regroupées par nature, toutes les informations à réunir. Collectez-les une fois, puis parcourez le document en remplaçant chaque champ [entre crochets].

Informations sur l'entreprise — partie 1

- ☐ Raison sociale, forme juridique, capital, SIRET, adresse, année de création
- ☐ Effectif total, effectif de production, effectif d'encadrement, chiffre d'affaires N-1
- ☐ Qualifications et certifications détenues, avec numéros et millésimes
- ☐ Assureur, numéros de police RC et décennale
- ☐ Trois références de chantiers comparables : intitulé, maître d'ouvrage, montant, année, nature des ouvrages — avec les attestations de bonne exécution
- ☐ Montage retenu : titulaire seul, sous-traitance déclarée (avec DC4) ou groupement

Informations sur le marché — parties 2 et 4

- ☐ Numéro et intitulé exact du lot, intitulé de l'opération, commune, maître d'ouvrage
- ☐ Quantités principales par nature d'ouvrage, relevées au bordereau
- ☐ Date de la visite de site et contraintes constatées, avec la réponse apportée à chacune
- ☐ Délai global et durée de chaque séquence, jalons contractuels
- ☐ Délais d'approvisionnement des fournitures à commande longue
- ☐ Prescriptions inhabituelles relevées au CCTP, à traiter explicitement en les citant

Informations sur l'équipe — partie 3

- ☐ Noms, formations, années d'expérience et taux de présence de chaque poste d'encadrement
- ☐ Habilitations : AIPR, CACES, SST, autorisations de conduite
- ☐ Géomètre, bureau géotechnique et laboratoire retenus
- ☐ Effectifs prévisionnels par séquence
- ☐ Curriculum vitæ à joindre en annexe

Informations techniques — parties 6 à 16

- ☐ Classes de béton, épaisseurs de couches, natures et diamètres de canalisations prescrits au CCTP
- ☐ Fournisseurs nommés : carrière, centrale à béton, centrale d'enrobage, préfabricant, pépinière
- ☐ Matériel affecté au chantier, avec tonnages et régime de propriété
- ☐ Exutoires de déchets retenus et filières de valorisation
- ☐ Volume d'insertion imposé au CCAP et partenaire retenu

Vérification avant dépôt

- ☐ Plus aucun champ [entre crochets] dans le document, et plus aucune consigne en italique.
- ☐ La notice d'utilisation (partie 0) et la présente annexe B sont supprimées.
- ☐ Le plan suit celui imposé par le règlement de la consultation, et chaque sous-critère noté a sa partie identifiée sous son intitulé.

- ☐ Aucun ouvrage décrit qui ne figure pas au bordereau ; aucun poste du bordereau laissé sans méthode.
- ☐ Aucune mention d'une autre entreprise ni d'un autre chantier laissée par copier-coller.
- ☐ Le nom du maître d'ouvrage et l'intitulé exact du marché sont corrects partout.
- ☐ Document paginé, avec sommaire, au format et dans la limite de pages imposés par le RC.
- ☐ Annexes annoncées effectivement jointes : CV, planning, attestations, DC4, fiches techniques.
- ☐ Fichier nommé selon les exigences de la plateforme de dématérialisation.

Et si vous n'avez pas le temps de tout reprendre

Ce document couvre la méthode et la rédaction. Ce qu'il ne peut pas faire, c'est lire *votre* dossier de consultation, en extraire les critères et leur pondération, et remplir les champs avec *vos* chantiers et *vos* moyens. C'est ce que fait l'outil sur **marches-publics.lentreprise.ai** : vous déposez le DCE, vous récupérez ce même mémoire, complété et adapté à la consultation, au format Word.



L'ENTREPRISE.AI

Veille et réponse aux marchés publics
La Réunion — 974

marches-publics.lentreprise.ai

Modèle de mémoire technique VRD — à personnaliser avant dépôt